HAL
open science

”L’autotraduction chez Grégoire Chabot : médiation, transmission, survie d’une communauté et d’une littérature de l’exigüité”

Peggy Pacini

To cite this version:

Peggy Pacini. ”L’autotraduction chez Grégoire Chabot : médiation, transmission, survie d’une communauté et d’une littérature de l’exigüité”. Glottopol : Revue de sociolinguistique en ligne, 2015, L’autotraduction : une perspective sociolinguistique, 25, pp.163-177. hal-03452425

HAL Id: hal-03452425

https://hal.science/hal-03452425v1

Submitted on 7 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n° 25 – janvier 2015

L'autotraduction : une perspective sociolinguistique

Numéro dirigé par Christian Lagarde

SOMMAIRE

Christian Lagarde : *Des langues minorées aux « langues mineures » : autotraduction littéraire et sociolinguistique, une confrontation productive.*

Rainier Grutman : *L'autotraduction : de la galerie de portraits à la galaxie des langues.*

Christian Lagarde : *De l'individu au global : les enjeux psycho-sociolinguistiques de l'autotraduction littéraire.*

Julio-César Santoyo : *Consideraciones acerca del estatus actual de la autotraducción en la Península Ibérica.*

Xosé Manuel Dasilva : *Los horizontes lingüísticos del autotraductor. Una visión a partir del contexto de Galicia.*

Elizabete Manterola Agirrezabalaga : *La autotraducción en el contexto vasco : entre distancia interlingüistica y la constitución de un campo literario nacional transfronterizo.*

Katixa Dolharé Çaldumbide : *L'autotraduction comme résistance aux idéologies aliénantes et voie vers la paix : l'exemple de l'œuvre d'Itxaro Borda au Pays basque nord (*Iparralde*).*

David ar Rouz : *De l'autotraduction à la traduction de soi : éléments de réflexion bretonne.*

Erwan Hupel : *Le cœur et l'esprit : déchirements et stratégies d'autotraduction chez quelques auteurs bretons.*

Joan-Claudi Forêt : *L'auteur occitan et son double.*

Turo Rautaoja & Yves Gambier : *L'autotraduction : une pratique ancienne, un concept ambigu. Le cas du Suédo-Finlandais Karl Ekman.*

Peggy Pacini : *L'autotraduction chez Grégoire Chabot : médiation, transmission, survie d'une communauté et d'une littérature de l'exigüité.*

Michel Calapodis & Elisa Hatzidaki : *Du bilinguisme littéraire à la diglossie socio-historique : le cas de l'œuvre de Vassilis Alexakis.*

María Recuenco Peñalver : *Vassilis Alexakis ou le paradoxe systématique de l'autotraduction.*

Olga Anokhina : *Les traductions vers l'anglais de Vladimir Nabokov : traduction ou autotraduction ?*

Helena Tanqueiro & Meritxell Soria : *Análisis traductológico de referentes culturales en* La testa perduta di Damasceno Monteiro *de Antonio Tabucchi.*

Chiara Montini : *S'autotraduire en traduisant les mots : la vie entre deux langues de Dolores Prato.*

Delfina Cabrera : *Écrire en « demi-langue ». Multilinguisme et autotraduction dans les premiers scénarios de Manuel Puig.*

L'AUTOTRADUCTION CHEZ GRÉGOIRE CHABOT : MÉDIATION, TRANSMISSION, SURVIE D'UNE COMMUNAUTÉ ET D'UNE LITTÉRATURE DE L'EXIGUITÉ

Peggy Pacini

CICC, Université de Cergy-Pontoise

Depuis le milieu des années 1990, les œuvres en traduction semblent se multiplier dans la communauté bilingue franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre, le français laissant de plus en plus place à l'anglais. À cela aucune raison commerciale a priori, mais plutôt un quotidien qui s'écrit en anglais sur une toile de fond francophone. Aussi, pour préserver cette culture francophone qui s'exprime paradoxalement bien souvent en anglais, on multiplie les œuvres en traduction[1], voire les publications bilingues. Car si la littérature d'expression française a bien du mal à survivre dans cet îlot francophone, c'est tout simplement qu'au fil des ans, cette langue a été réduite au silence, rejetée ou contaminée. Les rares auteurs qui se hasardent à écrire en français peuvent se compter sur les doigts de la main[2] ; pour la plupart, ils se sont à un moment ou à une autre de leur carrière d'auteurs, autotraduits. Grégoire Chabot, l'auteur qui fera ici l'objet de mon étude, est un de ces auteurs bilingues dont la production se fait principalement en français, du moins d'abord en français, et qui pratique l'autotraduction.

Né en 1944 en Nouvelle-Angleterre, Grégoire Chabot a grandi dans l'État du Maine dans la communauté bilingue franco-américaine de Waterville. Il commence à écrire dans les années 1970 une série de saynètes pour le programme « Tout en Français » de la radio WFCR de l'Université du Massachusetts à Amherst. Sa première pièce, *Un Jacques Cartier errant*, écrite en 1976, fut publiée en 1977 avant de l'être en édition bilingue aux Editions Réveil en 1996 sous le titre *Un Jacques Cartier errant / Jacques Cartier Discovers America*. Ce recueil bilingue sera alors l'occasion de rééditer une autre pièce en français, *Chère Maman* (1978), et, d'en publier une pour la première fois, *Sans atout*. Si Chabot ne vit pas de son écriture, il continue d'écrire pour la scène en français et en anglais, et de produire des œuvres de fiction

[1] On compte, par exemple, la traduction anglaise de deux romans *Canuck* (1936) et *La Jeune Franco-Américaine : un roman* (1933) et d'une pièce *Françaises d'Amérique : esquisse historique* (1915) réunis dans le volume *Canuck and Other Stories* (2006)

[2] Parmi ceux qui ont été publiés, on compte Robert B. Perreault, Grégoire Chabot et Normand Beaupré.

que l'on peut lire dans des anthologies[3] et dans le journal franco-américain bilingue en ligne *Le FORUM*[4].

Pour contextualiser le cadre et le cheminement de ma réflexion autour de l'usage et de la pratique de l'autotraduction chez cet auteur, je voudrais revenir dans un premier temps sur les étapes qui m'ont conduite à réfléchir, non pas à l'autotraduction comme processus commercial ou encore comme forme de cohabitation, mais plutôt comme médium, comme vecteur de médiation, de transmission et de survie.

À l'origine de l'écriture de cet article, il y eut ce recueil bilingue *Un Jacques Cartier errant / Jacques Cartier Discovers America* et la découverte d'un champ inexploré dans les études franco-américaines, celui de l'autotraduction, situation qui a été et est encore pour certains franco-américains une réalité quotidienne : une vie en autotraduction. À cela plusieurs raisons sur lesquelles je reviendrai et qui sont intimement liées à la perception et à l'évolution de la langue française en Nouvelle-Angleterre. De plus, j'ai été amenée dans d'autres articles à m'intéresser à la publication et à l'édition de la littérature (en anglais et en français) issue de cette communauté. Le thème de l'autotraduction s'articulait naturellement avec cette réflexion sur l'avenir de la littérature franco-américaine, dans un contexte d'appauvrissement du bilinguisme et de renaissance de la culture franco-américaine au sein de cette communauté[5].

Mon corpus initial de recherche s'est élargi à la suite d'un entretien que j'ai réalisé avec l'auteur, où celui-ci montrait combien sa pratique avait évolué au fil de ses projets littéraires, tout comme les raisons qui l'avaient amené à s'autotraduire. Je m'intéresserai donc pour le présent article à un corpus composé de quatre pièces et de trois courts récits écrits depuis la fin des années 1970, en sachant que le caractère polymorphe et complexe des textes sources en français rend l'analyse plus périlleuse. Toute la production de l'auteur appelle à une remise en cause individuelle et collective de l'identité franco-américaine, invite la communauté à une prise de conscience de sa spécificité dans le panorama francophone, de sa fragilité et des dangers qu'elle encourt à vouloir se retrancher derrière une vision passéiste et des mythes qui n'ont plus raison d'être à l'époque contemporaine. C'est à une vraie remise en cause et à la création d'une identité franco-américaine contemporaine qu'en appellent les textes de Chabot. L'intrigue des pièces est relativement simple. Toutes se passent en huis-clos et servent à mettre en scène les différents mythes et idéologies qui ont empêché la construction d'une véritable identité franco-américaine : la langue, la figure étouffante de la mère, le fossé générationnel. Pour une description détaillée, voir le compte-rendu des pièces par Jules Tessier (1997 : 206-207).

L'étude proposée vise à mettre en lumière les mécanismes, les enjeux et les facteurs extratextuels qui ont conduit Grégoire Chabot à s'autotraduire. Elle interrogera les langues source(s) et cible au prisme du bilinguisme de cette communauté, de son histoire, mais surtout de sa situation actuelle et de son identité francophone, et donc, d'une certaine manière, au

---

[3] Parmi les textes en français, on trouve « Crache ou meurs », « À perte de vue » et un roman non publié intitulé *La vie allant vers*. Parmi les textes en anglais : « Everything's Just Finophobia ».

[4] La série « V'la du sort / We are so screwed », ainsi qu'*Entre manie et phobies / Somewhere between Mania and Phobia*.

[5] Lors du recensement de 2000, le nombre d'Américains de descendance canadienne française s'élevait à 0,9 % de la population globale, mais s'élevait à 14,2 % dans l'Etat du Maine, à 14,6 % dans celui du New Hampshire, à 14,5 % dans le Vermont, à 8 % dans le Massachusetts et à 10,9 % dans le Rhode Island.

D'après le recensement de 2011, 24,9 % de la population du Maine s'identifie comme franco-américaine. Pour 42 % des personnes se reconnaissant comme Franco-Américains, l'indice de la langue (c'est-à-dire la capacité à parler le français) est un facteur très important de l'identité « franco ». Pourtant, seuls 38 % parlent le français couramment.

Pour une étude plus approfondie de l'évolution du français en Nouvelle-Angleterre, voir les travaux de Fox et Charbonneau (1998), Fox et Smith (2005 et 2007).

prisme des nécessités contextuelles à l'origine de l'autotraduction. Elle examinera l'écart et la fusion au sein même de ces textes autotraduits, qui rendent compte de toute la complexité d'une communauté de l'entre-deux, dont les auteurs écrivent en contexte minoritaire de quasi invisibilité. Enfin, si on imagine la réception du texte autotraduit par un lectorat bilingue, on tentera de montrer comment l'horizon d'attente du lecteur est déjoué à plusieurs niveaux par la traduction anglaise, l'invitant ainsi à s'interroger sur l'inégalité linguistique qui se joue dans l'autotraduction et à interpréter non seulement le décalage qui s'installe mais aussi la relation entre autotraduction et bilinguisme.

Champ de production culturelle

Pour Grutman (2007 : 33), l'auteur qui maîtrise deux langues n'aborde la question du choix linguistique qu'aux époques de changement, de mutation sociale, où le rapport (réel et symbolique) entre les deux langues est modifié, de manière à favoriser l'apparition d'un nouveau public, auquel il peut choisir de s'adresser dans une langue ou dans l'autre. C'est en effet à deux périodes de mutations profondes de la communauté franco-américaine que Chabot s'est mis à écrire en français et à s'autotraduire en anglais. Il est donc important de contextualiser le cadre qui a présidé au renouveau et à la perte de la langue française en Nouvelle-Angleterre, ainsi qu'aux diverses initiatives de traductions et d'autotraductions.

Dans les années 1970, choisir le français pour Chabot et d'autres avait clairement une forte portée politique. Aux États-Unis, à cette époque, les différentes communautés ethniques étaient en pleine revendication identitaire et bénéficiaient de lois fédérales leur permettant de valoriser leur langue et leur culture. La démarche d'autotraduction s'inscrit, elle, dans une autre période transitoire au sein de la communauté, alors convaincue que la culture pouvait et devait se transmettre sans la langue.

Facteurs extratextuels à l'origine de la publication de *Un Jacques Cartier errant / Jacques Cartier Discovers America*

Si, dans la préface à *Un Jacques Cartier errant / Jacques Cartier Discovers America*, Chabot évoque très rapidement les conditions de publication de l'édition française (Chabot, 1996 : ix, xi, xiii), je souhaite revenir sur la genèse des éditions unilingue et bilingue, afin de préciser 1) le contexte qui a conduit à la publication du texte français, 2) les raisons qui ont poussé à cette autotraduction (en particulier les commanditaires). Cela me permettra d'éclairer quelques points éditoriaux, la mise en page et le choix des textes en miroir.

Dans le sillage du mouvement des droits civiques aux États-Unis, le gouvernement Johnson lança en 1965 son programme de la Grande Société, dont un des éléments-clés était la loi sur l'éducation dans le primaire et le secondaire. Trois ans plus tard, un nouvel article de cette loi vint compléter les dispositions concernant l'enseignement multiculturel et bilingue, et le gouvernement fédéral américain subventionna des programmes bilingues pour lesquels il fallait de nouveaux manuels, des livres adaptés, etc. Furent donc également subventionnés des National Materials Development Centers (NMDC) destinés à créer ce matériel pédagogique et des Assessment and Dissemination Centers qui allaient servir de maisons d'édition (Roby, 2000 : 461-462). C'est alors qu'on demanda à Chabot et à d'autres des contributions franco-américaines en français pour un colloque. Le résultat fut « Un Jacques Cartier errant » et la réception de la pièce dans la version publiée par le NMDC. Deux ans plus tard paraissait une édition pour le secondaire des deux pièces *Jacques Cartier errant* et *Chère Maman*, accompagnées d'une note liminaire pour les enseignants, d'une sorte de glossaire de mots et expressions franco-américains avec leurs équivalents français, d'une note sur la scénographie et d'une biographie de Jacques Cartier.

Le contexte de publication en français des premiers textes de Chabot participe aussi d'une prise de conscience linguistique qui s'inscrivait dans le sillage de la Révolution Tranquille au Québec. Et, pendant une vingtaine d'années, jusque dans les années 1990, le français et sa forme dialectale, le franco-américain de la Nouvelle-Angleterre, devinrent le « joual de Troie » d'une communauté francophone qui luttait contre son invisibilité en Amérique du Nord.

Dans les années 1990, face aux difficultés que rencontraient (et rencontrent d'ailleurs toujours) les auteurs franco-américains à se faire éditer en français, des chercheurs et professeurs de l'Université du Maine à Orono et des membres du Centre Franco-Américain (FAROG) décidèrent qu'il fallait trouver une solution à cette impasse éditoriale. C'est alors que Michael Alpert, des Presses de l'Université du Maine, accepta la proposition de Jim Bishop de créer une série de textes en français, subventionnée par le Centre Franco-Américain, dans la collection « Éditions Réveil ». Les pièces de Chabot furent choisies pour le premier recueil : deux de ces pièces, publiées une vingtaine d'années plus tôt par le NMDC, devenaient de plus en plus difficiles à trouver. Alpert eut l'idée de mettre les deux textes en miroir pour aider le lecteur qui avait de la difficulté à lire le français : Chabot et Alpert pensaient en effet que cette démarche encouragerait les Franco-Américains à lire, du moins à regarder les deux versions. Ce recueil fut le seul des Éditions Réveil, le Centre Franco-Américain ne subventionna jamais la série, par manque de moyens des Presses de l'Université du Maine.

Dans les deux cas, les textes de Chabot furent créés et traduits dans un contexte existentiel de survie. En effet, bien plus qu'un parcours personnel, l'écriture et l'autotraduction chez lui s'apparentent, se reflètent dans un destin communautaire, dans un processus de construction, de déconstruction et de reconstruction.

Lectorat et public visé

Je ne reviendrai pas sur la situation éditoriale chez les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre[6], mais j'insisterai en revanche sur le lectorat visé par Chabot. En effet, il serait logique de considérer que l'auteur franco-américain écrivant en français dialectal ait souhaité, par le biais de l'autotraduction, élargir son lectorat et se faire reconnaître du champ dominant anglophone en traduisant cette langue minorée qu'est le franco-américain de la Nouvelle-Angleterre. Il se défend pourtant de cette posture et se place dans une toute autre perspective de production : le désir de vouloir s'autotraduire n'a jamais été mu chez lui par une volonté de conquérir un nouveau lectorat, encore moins de s'exporter à l'international. Pour l'auteur, l'autotraduction était dictée par un besoin et une réalité communautaire, non par une stratégie éditoriale. Il n'a d'ailleurs jamais pensé, avoue-t-il, que ses pièces attireraient un nouveau vivier de lecteurs. La traduction de certaines de ses pièces et récits découlait principalement d'une prise de conscience du déclin du nombre de « Francos » unilingues, et d'un double constat : 1) l'anglais primait sur le français, et 2) les compétences linguistiques des Franco-Américains compromettaient l'usage de la langue maternelle ou ancestrale, ainsi que la survie de leur culture et du groupe. C'est précisément à ce public-là qu'il voulait rendre ses œuvres accessibles. À l'origine de l'autotraduction chez Chabot, il y a donc un manque à combler, voire une nécessité de diffuser et de préserver un patrimoine culturel et littéraire, qui va de pair avec une prise de conscience collective passant par 1) la déconstruction de certains mythes « francos » sur l'identité et le bilinguisme[7] et 2) le refus d'une vision passéiste et

[6] On en trouvera un survol dans Peggy Pacini, « Franco-American Writers : In-visibles Authors on the Literary Market » (2014).

[7] *Un Jacques Cartier errant/ Jacques Cartier Discovers America, Sans Atout/ No Trump, Les Sacrés Monologues/ The Lost Monologues*, « V'la du sort : Ma tante Aurélie "le boudin" Boutin ».

conservatrice[8]. Les trois pièces du volume bilingue permettaient à l'auteur de proposer une réflexion sur l'identité et la culture franco-américaines à la fin des années 1990 ; or cette réflexion est toujours d'actualité, voire d'autant plus d'actualité que la présence du texte en traduction s'avère de plus en plus nécessaire. La traduction, au sein de cette communauté, a presque une fonction vitale, elle permet de s'adapter à une réalité plus contemporaine.

Autotraduction et bilinguisme

Chabot est un autotraducteur endogène qui doit composer avec le bilinguisme et la diglossie interne à sa communauté d'origine, ce dont témoigne la plupart de ses textes tant par la forme que par le fond. Difficile de dire qu'il a décidé de s'autotraduire à un certain moment de sa carrière, comme certains auteurs bilingues. Je dirai plutôt que l'autotraduction est venue à lui, que la nécessité de s'autotraduire s'est imposée à lui au regard de l'évolution culturelle et linguistique de la communauté pour laquelle il écrit[9]. Français et anglais cohabitent chez lui, il entretient avec ces deux langues un rapport naturel.

Le bilinguisme a en effet influencé de manière irréversible la vie de bien des auteurs franco-américains. Si, pour certains, le français n'a survécu que par l'entremise de la version autotraduite, l'anglais ; pour d'autres, les deux langues se sont côtoyées, et parfois, comme dans un vieux couple, leur relation a connu des périodes de crises aiguës. Pour comprendre les tensions qui ont existé entre ces deux langues en cohabitation, il faut remonter avant les années 1930-1940 où le français était la langue gardienne de la religion catholique et de l'identité canadienne française transplantée aux États-Unis. Nombreux sont les textes qui appelaient les immigrants canadiens français aux États-Unis à ne pas se laisser séduire par la langue de l'Oncle Sam et à ne pas perdre leur langue, leur foi, leur culture, enfin leur identité[10]. Pourtant, dès la fin de la seconde guerre mondiale, cette langue même devient vite un facteur d'aliénation et un objet de stigmatisation que beaucoup vont préférer oublier et réduire au silence[11]. C'est vers la fin des années 1970, encouragée par les mesures culturelles multiculturalistes fédérales et par l'exemple d'un Québec en pleine Révolution Tranquille, qu'elle connaît une renaissance. Mais l'abandon de ces politiques fédérales la décennie suivante et ainsi que l'appauvrissement des mécanismes institutionnels valorisant la langue et la production en langue française vont contribuer à la faire glisser à nouveau vers le silence jusque dans les années 1990. Depuis une dizaine d'années, il semblerait toutefois que l'utilisation et l'apprentissage du français soient à nouveau à l'honneur. Il reste que, pour toute une partie de la communauté franco-américaine, la littérature s'écrit et se lit en anglais. On comprendra alors pourquoi Grégoire Chabot a choisi de procéder à cet exercice périlleux de l'autotraduction[12]. Périlleux en effet, car il met bien l'auteur bilingue en danger, le force à repenser les textes en présence, à repenser leur écart ainsi que leur caractère autonome ou

[8] *Sans atout/ No Trump*, *Chère Maman*, « V'la du sort/We are so screwed ».

[9] En effet, vingt ans séparent la traduction des textes sources du recueil bilingue *Un Jacques Cartier errant*. En revanche, pour les autres textes autotraduits de Chabot, les deux versions ont été écrites contemporainement ; le texte français pensé avant le texte anglais.

[10] Comme on peut le voir à travers toute la production de Chabot, ses textes s'inscrivent en faux par rapport à ces contraintes linguistiques, culturelles et religieuses qui enferraient les Franco-Américains dans l'impossibilité de se construire une identité propre. Voir le texte « V'la du sort : Ma tante Aurélie "le boudin" Boutin », par exemple.

[11] Voir l'article sur la langue française en Nouvelle-Angleterre de Péloquin-Faré (1990) et les essais critiques de Louise Péloquin-Faré (1998), François Weil (1989) et d'Yves Roby (2007).

[12] Même si j'ai choisi dans cet article de concentrer mon analyse sur l'œuvre de Chabot, je ne peux ici manquer de mentionner Normand Beaupré, auteur bilingue de romans et de monologues, qui lui aussi pratique l'autotraduction.

subordonné. Il le force aussi à revenir sur le choix d'une langue d'écriture et à repenser sa démarche littéraire et communale au regard de l'évolution de sa propre communauté.

Si au sein de la communauté franco-américaine dans laquelle est né, a grandi et vit Chabot, l'anglais et le français se sont toujours côtoyés, ces langues en contact ont toujours évolué dans un contexte sociolinguistique asymétrique. Nous verrons donc plus loin comment cette réalité transparaît dans les textes source et cible.

Diglossie en héritage

Le défi de cette étude est le caractère polymorphe, diglossique et bilingue des textes sources en français. En effet, la production de Chabot en langue populaire compte pour environ 80 %. Chabot écrit un français dialectal qui a emprunté à la fois au joual et à l'acadien tout en s'enrichissant ou en s'appauvrissant au contact de l'américain. Par sa spécificité orale, le franco-américain, très proche du joual, se distingue nettement d'un modèle français dominant. C'est précisément cette situation diglossique que Chabot a tenté de restituer dans la pièce *Un Jacques Cartier errant*. Cette œuvre théâtrale fait se côtoyer deux français, un français standard voire ampoulé, que parle Jacques Cartier revenu voir ce qu'est devenue la race française en Amérique du Nord, et le français de Nouvelle-Angleterre, dialectal, truffé d'anglicismes. Dans un entretien avec l'auteur, Leslie Choquette souligne la situation d'anachronisme linguistique créée par Chabot et l'ironie qu'elle véhicule : « le français du XVIe siècle était moins standardisé et sans doute plus proche du nôtre [du français de Nouvelle-Angleterre] que le français de France actuel » (2002 : 121). Dans cette pièce dans laquelle la langue a une fonction thématique, Chabot met en scène la diglossie constitutive à cette communauté par l'entremise de cet anachronisme linguistique.

Comprendre la singularité du franco-américain, c'est comprendre, comme l'expliquent Fox et Smith (2005 : 118), que « le caractère unique de la situation et de l'état actuel du français franco-américain est le résultat de l'évolution complexe de [cette] communauté », une situation qui s'est construite dans un rapport déséquilibré, problématique et conflictuel, où le franco-américain, langue minorée, occupe classiquement la position basse d'une situation diglossique.

Bilinguisme en partage

Si l'on reprend le propos du personnage éponyme de *Un Jacques cartier errant* : « Eh bien, si vous connaissez deux langues, vous êtes deux personnes » (27), on en conclut qu'à cette situation diglossique complexe, vient s'ajouter une forte problématique identitaire. Langue et identité sont indissociables comme le résume très bien l'échange qui suit le constat de Cartier (27-31). En voici quelques extraits :

> *Ti-Jean : (…) Pour commencer, mes deux personnes sont allées à l'école paroissiale. Là, on parlait surtout à mon côté français. Mais en même temps, on riait de son accent, pi on riait de sa prononciation, pi on riait des mots anglais qui usait parce qui savait pas comment dire quoi c'est qui voulait dire en français.* (27)

> *Ti-Jean : (…) Quoi c'est que vous pensez que j'ai fait ? D'abord, j'ai décidé d'aider mon côté français. J'étais têtu. J'allais l'apprendre, c't'a maudite langue-là.* (29)

Je citerai ici la suite de l'échange en anglais, qui est beaucoup plus parlant car l'auteur s'autorise plus d'ironie. L'auteur met aussi un nom, dans la version anglaise, sur le représentant du dénigrement, agent normatif et polisseur, lui-même non francophone, et qui, dans la version française ne se manifestait que par un « on » impersonnel :

> *So I sign up for classes and they put me in French One. This guy named Mister O'Neil who speaks French with a English accent so thick you can cut it with a knife tells me that he knows I speak French with my parents. But my grammar and my pronunciation need soooo much work that it's better for me to start right from the beginning…as if I didn't know a damn word in French.* (28)

Et de conclure :

> *Barman: Well, it's true, Ti-Jean. That's not OUR French… and there's no way you can tell me that it's natural for us to talk like that.* (30)

> *Barman: Mais c'est vrai ça, Ti-Jean. C'est pas naturel pour nous-autres de parler comme ça. C'est comme une autre langue.* (31)

Le franco-américain, comme d'autres parlers français d'Amérique du Nord hors Québec, est doublement infériorisé dans une situation de diglossie complexe, où l'américain, langue dominante « coiffe le français dont la variété normée, le français standard, se superpose à la variété vernaculaire locale » (Valdman, 1994 : 18).

Plus que jamais, pour reprendre à notre compte le constat fait par Lagarde (2013), le choix, ou la nécessité psychologique, de Chabot de « verser » un texte, écrit dans une de ses langues (le français, langue minorée), dans l'autre qu'il possède également (l'anglais, langue dominante) est avant tout une affaire d'identité, une identité double, hybride, dont la complexité est rappelée dans l'échange ci-dessus, mais que Chabot formule ainsi : « nous ne sommes pas français, ni canadiens, ni américains. Nous sommes un amalgame extraordinaire de tous ces gens/cultures/langues-là avec une identité qui n'appartient qu'à nous »[13]. S'ajoute à cela la configuration bien particulière décrite par Fishman (1967), dans laquelle le bilinguisme individuel s'articule avec une diglossie socialisée.

L'image que proposait Lagarde à propos de Julien Green semble parfaitement rendre compte de la situation de Chabot, pour qui l'anglais et le français sont comme deux hémisphères de lui-même, dont seule la somme lui permet de se dire sans amputation (Lagarde, 2013 : 14). Lors de notre entretien, l'auteur est revenu sur son bilinguisme en précisant que très jeune déjà, il avait de la peine à hiérarchiser ses langues, et que comme nous le soulignerons plus tard, cette hiérarchisation endogène et exogène des langues est pour lui synonyme de tyrannie (2013b : 18). On pourra donc s'interroger sur la manière dont se manifeste la hiérarchisation des langues dans l'autotraduction. Il suffit pour l'instant de constater qu'elle s'opère chez l'auteur par un autre biais : le médium, oral pour une langue, écrit pour l'autre.

Modalités d'autotraduction

Si comme Sherry Simon (1994 : 17) le présente dans *Le trafic des langues*, « les modalités de la traduction déterminent le type d'accommodement qui se noue entre langues dominantes et idiomes minoritaires », il est important de déterminer quelles sont celles retenues par Chabot pour « accommoder » ses deux langues en partage, dans la mesure où, bien souvent les textes cibles en appellent à tous les registres de la langue française, sans opérer de réelle transition et affichent un hétérolinguisme marqué.

Les contraintes de l'autotraducteur sont nombreuses, variables selon les stratégies qu'il choisit : traduction sémantique ou bien plus communicative ou encore transferts culturels. Chabot a recours aux trois. Conscient des gains et des pertes que toute (auto)traduction engendre, c'est un travail constant de va-et-vient qui s'opère, d'autant plus contraignant peut-être dans le cas de l'autotraduction. Car après tout, si être son propre traducteur permet une

[13] Entretien avec l'auteur.

grande liberté, il n'en demeure pas moins que trop de liberté tue la liberté, du moins la rend au final plus complexe, tant que l'auteur autotraducteur ne l'a pas consommée comme rite de passage, comme revendication d'une écriture personnelle aboutie et choisie.

Il semble que la ligne de conduite que s'est donnée Chabot au fil de ses autotraductions, voire de son travail entre les langues, ait en effet connu une évolution radicale.

Dans ses premiers textes autotraduits, Chabot visait l'équivalence sémantique et la fidélité au texte source. Il existe pourtant chez lui une hiérarchie des langues en présence, ou plutôt des langues des textes en présence, chacune véhiculant son propre réseau de significations et de références culturelles. L'auteur avoue que pendant assez longtemps, la version française a été pour lui la version originale, celle qu'il préférait, alors qu'il considérait la version anglaise comme « fausse ». Il avait la certitude qu'elle n'existait que pour la lecture, alors que la version française était faite pour la scène, qu'elle devait se faire entendre. On voit bien comment, à la hiérarchisation des langues vient se superposer une hiérarchisation des codes (oral/écrit), des lieux et modes de production et de consommation (la scène/la lecture).

Aussi plusieurs interrogations s'imposent sur le texte en autotraduction, ou plutôt sur la difficulté de traduire un texte français dont les spécificités sont démultipliées (situations d'alternance codique, de diglossie, d'hétérologie). Les textes anglais de Chabot ne rendent pas compte du travail réalisé sur les niveaux de langue dans le texte français, voire de sa caractéristique orale et sociolinguistique. En effet, l'oralité est beaucoup moins présente, voire neutralisée, en anglais et, mis à part quelques expressions, la traduction américaine privilégie un anglais standard qui semble gommer l'oralité et le rythme du franco-américain. Sur ce point, on a peut-être l'ébauche d'une explication dans la réponse que m'a faite Chabot lors de notre entretien, au sujet du passage par la langue anglaise et donc par la traduction : « Pour moi, le français habitait le royaume du "parler" exclusivement. L'anglais était ma langue écrite »[14]. Il ne fait donc aucun doute que ces deux langues sont pour Chabot relativement bien cloisonnées, et spécialisées chacune dans des registres précis et différemment connotés.

Sacralisation du texte français et réalité du texte anglais

La manne que m'offrait le volume bilingue de Chabot, replacé dans le contexte historique et politique de la communauté franco-américaine, m'encourageait à voir un dialogue entre les deux versions en miroir : 1) la traduction anglaise explicitait ce qui était sous-entendu, implicite, dans le texte original français ; 2) la superposition des langues se doublait d'un entrecroisement, d'un enchevêtrement des textes ; et enfin 3) la confrontation des deux versions permettait un éclairage mutuel. Même si, au final, mon instinct de lectrice n'allait pas complètement être invalidé comme je le montrerai plus loin, Chabot m'assura cependant que le dialogue entre les deux textes tel que je le suggérais n'était pas ce qui avait motivé son autotraduction. Quant à l'éclairage que la version anglaise pourrait, dans le recueil bilingue, apporter à la version française, quant à la possibilité que la première nuance les thèmes et les messages de la seconde, l'auteur n'y croit pas, il dit se placer du côté de l'auteur et être trop proche de son texte pour se donner peut-être la liberté, s'autoriser le risque, du lecteur.

Selon lui, dans la version de 1996, les deux versions ne cohabitaient pas. Il voyait alors ses pièces comme des pièces françaises, et il lui était difficile d'accepter la réalité d'une version anglaise, même s'il en avait été le créateur-autotraducteur. Pendant longtemps, la lecture de la version anglaise, dit-il, lui a été difficile, parfois même pénible, tant il la trouvait inférieure. Son ressenti a changé depuis, et cela grâce à l'accueil favorable du public et à la réaction positive des étudiants qui découvrent ses textes au cours de leurs études franco-américaines.

Enfin, si l'oralité du texte français dans les écrits de Chabot est une oralité de fiction, une mise en scène de l'oralité, qui vise à la fois l'intention et la communication analogique (i.e.

[14] Entretien avec l'auteur.

non verbale), on peut s'interroger sur le choix que fait l'auteur-autotraducteur de minimiser, voire de supprimer cette convention d'oralité quand il passe à l'anglais. On s'interrogera donc plus loin sur les transactions qu'a opérées Chabot, dans la mise en scène, pour venir combler la perte du niveau de langue dans le processus d'autotraduction.

Jeu de miroirs

L'image spéculaire qu'utilise Lagarde pour rappeler l'inconfort de l'autotraducteur qui vit dans l'intranquilité des langues (Gauvin, 2000 : 7), mérite qu'on s'y attarde : « cette version nouvelle, produite dans l'autre (une autre) langue, se révèle un miroir révélateur (à l'image de la manière dont se constitue l'identité) des éventuelles imperfections de la source, et du coup, une incitation forte à la réécriture de l'original » (Lagarde, 2013 : 11). Il ajoute que dans cette perspective, l'autotraducteur peut, voire doit, retravailler son texte, principalement parce qu'il s'agit d'une « écriture décalée » dans le temps. Il est donc intéressant de constater que dans les versions anglaises du volume bilingue de *Un Jacques Cartier errant*, le texte a été très peu retravaillé.

Cette édition bilingue fait coexister les textes anglais et français en regard l'un de l'autre. Elle se présente simplement en miroir : le texte anglais sur la page de gauche, le texte français sur la page de droite. Les deux versions s'équilibrent sur la page, à 90 %, proposant deux versions spéculaires troublantes, dont le lecteur et le chercheur s'emparent pour réfléchir sur le processus d'autotraduction et l'enchevêtrement des textes. Et on peut penser que ces allers retours entre texte source et texte cible forment un champ de miroirs, dans lequel le lecteur idéal, interprète et bilingue, pourrait pousser l'analyse jusqu'à y voir la reproduction quasi parfaite de la situation dans laquelle se trouve non seulement l'auteur, mais aussi sa communauté, c'est-à-dire dans un constant va-et-vient entre les langues.

Dans un premier temps, l'auteur explique, qu'à l'origine, la juxtaposition des textes en miroir visait à aider ou à encourager la lecture des textes dans les deux langues par les lecteurs franco-américains, et que le texte anglais prétendait seulement guider la lecture du texte français, ce qui est vrai en quelque sorte puisque le texte anglais procède à l'ajout de références culturelles qui vont de soi dans le texte français. Le texte anglais, en recourant à la modulation, propose d'inverser les perspectives, voire de mettre à jour certaines réalités qui ont participé à rendre invisible cette communauté et de donner un statut à cette langue réprimée, comme nous le montrent les passages suivants :

> *Ti-Jean : For one reason or another, we don't want to admit that our ancestors fought against the Americans during the War of Independence. So Francos go on and on about the huge contribution that France made to the American cause. Well, that's true. (…) But it might as well have been the Chinese as far as we're concerned, because our ancestors were out there fighting like hell for the other side.* (1996 : 46)

> *Ti-Jean : Ah, y avaient leurs raisons. Mais c'est pas ça qui est important. Pour une raison ou pour une autre, on veut pas admettre que nos ancêtres, y se sont battus contre les Américains. Ça fait qu'on parle de la grande contribution que les Français ont faite à la cause américaine. Ben, c'est toute vrai ça. (…) Mais tant qu'à nous-autres, ç'aurait pu aussi ben être des Chinois… parce que nos arrières grand-pères, y étaient sur l'autre côté.* (1996 : 47)

> *Cartier : It's not over, then! Perhaps you retain a small glimmer of hope that this language and culture that you still seem to cherish can be saved!* (1996 : 52)

> *Cartier: Tout ça n'est pas fini, donc ! Il y a peut-être chez vous encore de l'espoir que les choses peuvent s'arranger.* (1996 : 53)

À mon sens, ce jeu de miroirs est bien plus intéressant, car cette juxtaposition est quelque peu déstabilisante. En effet, cette disposition quasi-symétrique peut provoquer un certain

trouble chez le lecteur qui, au fil des pages, pris par la lecture, peut oublier cette répartition linguistique et géographique et se retrouver à lire l'autre langue. Le résultat pose un certain nombre de questions quant à la réception des textes, mais aussi quant au procédé utilisé par l'auteur. Ce jeu de miroirs permet une vraie réflexion sur la langue, ou plutôt sur la mise en danger du lecteur, sur l'effet déstabilisant que ce passage par inadvertance génère. Même le bilingue aguerri ne peut que se perdre dans ce jeu de miroirs, qui au final permet une réflexion tant sur le bilinguisme que sur l'intranquillité (Gauvin, 2000 : 7) qu'il peut provoquer dans son rapport au Même (à Soi) et à l'Autre. L'autotraduction serait alors remède à cette intranquillité, une médiation qui ne jouerait plus vraiment le rapport avec l'Autre mais le rapport au Même-Autre, au Même qui serait Autre par le truchement de la langue. On peut peut-être emprunter à Ricœur sa réflexion sur l'ipséité (1990) et le rôle de la narration, du récit et de la quête d'identité (1985) en y substituant l'autotraduction à la narration pour constater que : « sans le recours à [l'autotraduction], le problème de l'identité personnelle est en effet voué à une autonomie sans solution » (Ricœur 1985 : 355). L'autotraduction deviendrait alors instance médiatrice et permettrait d'opérer les changements adaptatifs nécessaires à la continuation de soi, à la fois Même et Autre, à la reconnaissance et à l'acceptation de cette part d'altérité en soi qui se manifeste par la langue et dans la langue.

Il me semble essentiel alors de comprendre et surtout d'interpréter un processus qui a peut-être à l'origine échappé à l'auteur. Si en effet, le jeu de miroirs a été travaillé pour l'édition, Chabot déclare, comme nous le verrons plus loin, que ce qui a primé dans son travail d'autotraduction n'est pas tant le travail de juxtaposition, de subordination ou de coordination, que la lisibilité de l'œuvre. Mais que doit-on vraiment lire dans cette asymétrie linguistique ?

Relation asymétrique : niveau de langue et oralité

Comme le fait remarquer Grutman[15], toutes les langues n'ont pas le même prestige, ni le même statut. Le cas des langues en présence chez Chabot le démontre parfaitement. Dans cette perspective, on doit analyser le décalage que le lecteur perçoit entre le français dialectal du texte source et l'anglais standard du texte cible. Si l'asymétrie résulte du rayonnement inégal des langues sur un marché mondial caractérisé par une véritable concentration oligopolistique (Grutman, 2013 : 39), alors la langue des textes sources chez Chabot souffre d'une double minoration par rapport à deux langues dites de culture, comme l'auteur le verbalise avec force dans « V'là du sort : Langue de bois / We are so screwed : Pickled tongue » (2013b : 18/ 2014 : 14).

Son travail repose sur un transfert vertical ascendant, dans une configuration linguistique où le texte source écrit dans une langue socialement et symboliquement dominée, est mis en présence du texte cible écrit dans une langue socialement dominante. Chez Chabot, comme chez la plupart des Franco-Américains, le rapport à la langue française normative et à la langue anglaise, est un rapport de force douloureux, que ses textes verbalisent.

Dans le texte original en français, on trouve un vrai discours sur la langue, dont on peut peut-être schématiser la pratique ainsi : d'une part, une pratique synchronique de l'hybridation, qui naît d'un besoin d'utiliser cette langue dans un contexte donné, et, d'autre part, une pratique diachronique, qui correspond à un besoin artistique de façonner ou créer un nouveau médium littéraire. Chabot produit, en effet, l'illusion du monde fictionnel tel que représenté sur la page par le français, à la fois médium et objet de discours et de représentation. On ne peut que s'interroger sur la façon dont la traduction anglaise peut en rendre compte, en ne retenant que comme substitut à l'oralité, un niveau de langue familier, en gommant tout un pan graphique et phonique de l'oralité franco-américaine. En voici quelques exemples : « L'avenir n'existe pas. O.K., O.K., j'va essayer d'expliquer. (…) Le

[15] Voir l'analyse de Rainier Grutman développée dans son article « Autotraduction, asymétrie, exterritorialité ».

présent, c't'un peu plus compliqué. / The future simply doesn't exist… at least not on Earth. Confused? Let me try to explain. (…) The present can be a little more complicated » (« Je te salue manie » / « Ave Mania »). Ou « And you think that THIS is what she wants… going out to dinner alone, going to a concert alone? / Tu peux pas m'dire que c'est ça qu'a veut… aller dîner toute seule pi aller à un concert toute seule ?» (*Chère Maman*, 1996 : 167).

Dans son article « Bilinguisme en traduction dans les répertoires dramatiques québécois et canadiens-français », Louise Ladouceur (2010-2011 : 93) montre bien la difficulté de traduire en anglais les langues vernaculaires francophones du Canada et fait le constat suivant à propos des premières œuvres de Michel Tremblay en traduction anglaise : « [Elles] mettent en évidence l'incompatibilité des fonctions accordées à la langue populaire au sein des dramaturgies francophones et anglophones du Canada. ». On pourrait retenir cette hypothèse pour Chabot, mais ce serait sans compter la distinction oral / écrit que ce dernier opère et dont j'ai fait état auparavant. Alors, si la réécriture suppose la contrainte du changement d'univers linguistique et culturel, il ne fait aucun doute que chez Chabot la réécriture impose une contrainte stylistique, voire normative, une « *transaction* traductionnelle » (Grutman, 2013 : 37). Aussi, si on aurait pu taxer d'imposteur le traducteur allographe, on n'en dira pas autant de l'autotraducteur.

Chabot semble ici rendre compte d'une configuration sociolinguistique complexe qui rend les choix linguistiques contraints. Aussi le constat que fait Ladouceur ci-dessus au sujet des dramaturgies francophones au Canada est tout à fait transposable à leurs homologues américaines d'expression française. Dans son entretien avec Choquette, Chabot évoque également une autre raison à cette asymétrie : il n'est pas nécessaire de transcrire en anglais le langage parlé des Franco-Américains, car les Américains n'ont pas la même attitude envers la langue. Il n'a donc pas besoin de prouver aux Américains que leur langue parlée est valable, alors qu'il est essentiel de le faire pour les Franco-Américains, qui pensent toujours qu'ils parlent mal (Choquette, 2002 : 122).

Adaptation et dialogues entre les langues : dire complètement

Si, dans les premiers textes autotraduits, il y a, pourrait-on dire, une double traduction, du franco-américain au français (sous-jacente) et du français à l'anglais (apparente), les arrangements mis en place entre texte source et texte cible qui s'ensuivent relèvent du génie de chaque langue et visent à conserver le sens, comme nous l'avons souligné. Néanmoins, l'auteur a dû travailler, dans le texte cible, à rendre plus explicites certains traits caractéristiques du monde et de la culture franco-américains. Dans les versions anglaises, Chabot favorise plutôt le transfert et laisse peu la place à l'adaptation.

Sur ce point, l'évolution est sensible : à l'heure actuelle, le travail d'autotraduction auquel se livre Chabot est plus proche de l'adaptation, voire de la création. Ceci est tout particulièrement perceptible dans les textes récents de la série « Vlà du sort / We are so screwed », parus dans le magazine bilingue *Le FORUM*. Chaque texte est composé de deux parties, l'introduction et le récit. Dans « V'là du sort : Je me souviens / We are so screwed : a licence to kill », les deux parties restent sensiblement les mêmes pour les textes source et cible, néanmoins les deux versions viennent clairement se compléter. Le texte est une mise en garde sur l'interprétation qu'il faut faire au regard de l'histoire de la devise du Québec « Je me souviens ». Chabot prend l'exemple des Franco-Américains pour inviter ses cousins québécois à ne pas trop regarder vers le passé, mais surtout à ne pas s'y enferrer. Dans les deux textes, il change la voix narrative, apporte plus de modulations métaphoriques, a recours à une multiplication des points de vue, ainsi qu'à des ajouts explicatifs plus prononcés voire didactiques en anglais, comme l'histoire de cette devise et de son inscription au fronton du Parlement du Québec (2012 : 11). Le texte anglais dit la crise, l'échec, le danger. Alors que le français s'exprime avec émotion par le biais d'images communes, l'anglais semble rester plus

factuel, il exprime la mise en garde, comme dans cette conclusion que l'auteur ne se prive pas d'ajouter : « But [our Quebec cousins] are not immune. By becoming increasingly fixed on the past, as we did, they are gradually eliminating room for the future » (2012 : 36). Le texte français est beaucoup plus anecdotique, il introduit d'ailleurs, dans la partie récit, tout un monologue, totalement absent de la version anglaise, et qui commence ainsi :

> *J'ai écrit un p'tit bout de monologue que je répète à toutes les fois que voué un char du Québec avec sa plaque et sa devise « Je me souviens ». C'est ben le fun, ça fait que j'va vous la présenter icit. C'est un vieux bonhomme (ben, quèqu'un de mon âge) qui essaie d'expliquer sa devise.* (2012 : 10)

Dans « V'la du sort : Ma tante Aurélie "le boudin" Boutin/ We are so screwed : Ma tante Aurélie "le boudin" Boutin », l'introduction des textes source et cible est complètement différente. Les deux langues racontent deux récits. Le texte source relate une anecdote, celle la tante Aurélie qui avait hérité du surnom « le boudin » car « elle boudait tout le temps à cause du français perdu » (12). Le texte cible propose une réflexion sur l'écriture de et le sens à donner à la série « V'la du sort », série écrite par un narrateur homodiégétique dont on ne connait que les initiales, A. E. Dans le corps du texte, Chabot introduit un constat qui marque bien sa position sur le processus d'autotraduction et la nécessité, pour l'auteur bilingue, de se dire complètement :

> *Tout ça pour dire que c'est tough d'entrer dans la bouche d'un autre. Même si on réussit à s'y introduire, c'est pas mal impossible de changer ce qui en sort, surtout si "l'autre" refuse les changements. (…) On continue à faire des changements au niveau du microcosme quand c'est rienque un bon coup de pied au macrocosme qui ferait de la différence.* (2013a : 12-13)

Aussi, le texte anglais ajoute-t-il : « Often, all it really does is annoy most speakers of both languages, invites ridicule, makes non-compliance a virtue, and postpones the inevitable » (2013a: 13). Pour se dire complètement, il semble que ce doit être à la fois « en français » et « en anglais ». C'est un peu le sens qu'il faut tirer de ce commentaire en anglais : « as [Ma tante Aurélie] and others pushed "en français" more, we responded with "en anglais" more, eventually using it to even talk to the old and to the past » (2013a : 13), qui en dit plus que sa version française : « Pendant quelque temps, on entendit "en français" plus souvent et pas seulement de ma tante Aurélie. Mais c'était trop tard. » (2013a : 12). C'est bien un dialogue entre les langues, une sorte de texte polyphonique unique, qui se dessine déjà dans l'écriture de Chabot.

Si au début, Chabot ne procédait qu'à des changements microscopiques, son approche de l'autotraduction a complètement changé, donnant libre cours à la possibilité de dire différemment selon la langue, de recréer afin de conserver le réalisme situationnel et culturel. De plus, il semble que ce soit souvent l'anglais qui offre une plus grande liberté à l'auteur-autotraducteur, en lui permettant de dire dans une langue ce que l'autre ne se permet pas de dire. Les deux textes source et cible se complètent, exploitent tous les ressorts et toutes les possibilités langagières des deux langues, afin 1) de rendre compte d'une réalité linguistique et culturelle spécifique, 2) de dire complètement et 3) d'offrir un spectre narratif et créatif plus large. Il apparaît donc clairement qu'avec ses dernières autotraductions, Chabot a réussi un passage obligé, qu'il a franchi le seuil de ces entre-deux textuels, en véhiculant par la traduction l'implicite dans chaque langue. Alors, par l'autotraduction, Chabot réussit, par-delà le dialogue entre les langues, un dialogue au sein d'une même culture, une réconciliation peut-être nécessaire, un retour sur la perte de cette langue française normative et tyrannique (2014 : 14), qui a refoulé la langue franco-américaine du peuple.

Chabot avoue être convaincu que le bilinguisme est essentiel à tout ce qu'il pense et écrit. Il reflète l'essence même de l'identité franco-américaine, mais aussi l'expression même de son exiguïté. C'est donc dans le dialogue entre les langues et entre les textes, dans cette distance habitée, pour reprendre l'expression de François Paré (2003), que serait le texte en autotraduction, que se joue selon moi la clôture de l'œuvre (Oustinoff, 2001 : 31). L'autotraduction sert donc d'espace de débat, de médiation, de transition et de transmission où se jouent les problèmes liés au bilinguisme et au biculturalisme que l'auteur tente d'exposer.

C'est peut-être en effet dans cette relation asymétrique des deux textes en regard qu'on arrive à un effet de clôture, de totalité, et que se joue la valeur herméneutique de l'œuvre. Ces textes en regard ou en traduction finissent par se lire comme une multiplication des états du texte. Ils apparaissent comme différentes strates qui se solidifient pour proposer les fondements d'une identité linguistique autonome et en mutation, où chaque langue se voit attribuer un statut et un registre particulier mais néanmoins constitutif de l'être et de l'écriture « franco », où se dire et s'écrire, c'est « en français » et « en anglais ».

Conclusion

On aura donc pu comprendre l'impérieuse nécessité de la traduction de textes littéraires franco-américains, qu'ils soient écrits en français standard ou dialectal. On aura, je l'espère, compris le risque que prend Chabot avec ces autotraductions asymétriques. En proposant des textes qui résonnent et se complètent, l'auteur tente non seulement de susciter une prise de conscience, mais aussi de nourrir tout un lectorat pour lequel le texte source ne peut être compris qu'à travers le texte cible. Enfin, j'espère avoir réussi à montrer combien la traduction fait le lien entre les langues, comment elle permet non seulement de les faire dialoguer, mais peut-être surtout de se reconnaître, se redécouvrir, se construire. Ce faisant, elle permet à l'autotraducteur de 1) s'inscrire au centre d'un processus qui, tout en montrant l'écart, favoriserait le rapprochement, 2) franchir le seuil de l'indicible, en s'affranchissant de la distance entre les langues, les médias, les voix narratives et les registres culturels. L'autotraduction, sous quelque forme qu'elle a pu prendre au fil de ses œuvres, a toujours été pour Chabot une forme de survie, qui mettait la langue au centre d'un rite de passage forcé dans la construction de son identité, aussi bien littéraire que communautaire, et au service de l'expression littéraire et culturelle d'une communauté lentement réduite au silence.

Bibliographie

CHABOT G., 1979, *Un Jacques Cartier errant*, National Material and Assessment Center, Cambridge.

CHABOT G., 1979, *Chère Maman*, National Material and Assessment Center, Cambridge.

CHABOT G., 1996, *Un Jacques Cartier errant / Jacques Cartier Discovers America*, University of Maine Press & Centre Franco-américain, Orono.

CHABOT G., 2007, « Everything's Just Finophobia », *in* N. Madore & B. Rodrigue (eds.), *Voyages. A Maine Franco-American Reader*, The Franco-American Collection & University of Southern Maine, Lewiston-Auburn, pp. 368-369.

CHABOT G., 2009, « Crache ou Meurs », *in* N. Beaupré (éd.), *Voix francophones de chez nous. Contes et histoires. Une anthologie franco-américaine*, Llumina Press, Coral Springs, pp. 51-61.

CHABOT G., 2009, « À perte de vue », *in* N. Beaupré (éd.), *Voix francophones de chez nous. Contes et histoires. Une anthologie franco-américaine*, Llumina Press, Coral Springs, pp. 62-74.

CHABOT G., 2012, « V'là du sort : Je me rappelle pas. / We are so screwed : A Licence to kill », *Le Forum*, 35, 4, pp. 10-11. http://umaine.edu/francoamerican/files/2013/09/LF_Vol_35_No_4.pdf

CHABOT G., 2013a, « V'là du sort : Ma tante Aurélie "le boudin" Boutin / We are so screwed : Ma tante Aurélie "le boudin" Boutin », *Le Forum*, 36, 2, pp. 10-13. http://umaine.edu/francoamerican/files/2013/09/LF_Vol_36_No_2.pdf

CHABOT G., 2013b, « V'là du sort : Langue de bois / We are so screwed : Pickled tongue », *Le Forum*, 36, 4, pp. 15-18. http://umaine.edu/francoamerican/files/2013/12/LF_Vol_36_No_4.pdf

CHABOT G., 2014, « We are so screwed : Pickled tongue », *Le Forum*, 37, 1, pp. 13-14. http://umaine.edu/francoamerican/files/2014/05/LF_Vol_37_No_1_a.pdf

CHABOT G., *Les Sacrés Monologues / The Lost Monologues*. Non publiés.

CHABOT G., *Entre La manie et la phobie*. http://www.francoamerican.org/songs/phobie.pdf

CHABOT G., *Somewhere between Mania and Phobia*. http://www.francoamerican.org/songs/phobia.pdf

CHOQUETTE L., 2002, « Portrait d'auteur @ Grégoire Chabot », *Francophonies d'Amérique*, 13, pp. 119-123. http://id.erudit.org/iderudit/1005254ar

COTÉ-ROBBINS, R., 2006, *Canuck and Other Stories*, Rheta Press, Brewer.

FISHMAN, J., 1967, « Bilingualism with or without Diglossia, Diglossia with or without Bilingualism », *Journal of Social Issues*, 23-2, pp. 29-38.

FOX, C. A. & CHARBONNEAU L., 1998, « Le français franco-américain : nouvelles perspectives sur les communautés linguistiques », *Francophonies d'Amérique*, n°8, pp. 65-84. http://id.erudit.org/iderudit/1004653ar

FOX, C. A. & SMITH, J. S., 2005, « La situation du français franco-américain : aspects linguistiques et sociolinguistiques », A. Valdman, J. Auger et D. Piston Hatlen (dirs), *Le Français en Amérique du Nord. Etat présent*, Presses de l'Université de Laval, pp. 117-141.

FOX, C. A. & SMITH, J. S., 2007, « Recherches en cours sur le français franco-américain », R. Fournier (ed.), *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne*, Francophonies américaines, 9, pp. 118-139. http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_9.html#sommaire

GAUVIN, L., 2000, *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*. Boréal, Montréal.

GRUTMAN, R., 2007, « L'écrivain bilingue et ses publics : une perspective comparatiste », *in* A. Gasquet et M. Suárez (eds), *Ecrivains multilingues et écritures métisses. L'hospitalité des langues*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, pp. 31-50.

GRUTMAN, R., 2013, « Autotraduction, asymétrie, extraterritorialité », *in* C. Lagarde et H. Tanqueiro (eds.), *L'Autotraduction, aux frontières de la langue et de la culture*, Lambert-Lucas, Limoges, pp. 37-44.

LADOUCEUR, L., 2010/2011, « Bilinguisme en traduction dans les répertoires dramatiques québécois et canadiens-français », *Québec Studies*, 50, pp. 81-96.

LAGARDE, C., 2013, « L'auto-traduction, terra incognita? », *in* C. Lagarde et H. Tanquiero (eds.), *L'Autotraduction aux frontières de la langue et de la culture*, Lambert-Lucas, Limoges, pp. 9-19.

OUSTINOFF, M., 2001, *Bilinguisme d'écriture et auto-traduction. Julien Green, Samuel Becket, Vladimir Nabokov*, L'Harmattan.

PACINI, P., 2014, « Franco-American Writers: In-visibles Authors on the Literary Market », *in* Cécile Cottenet (ed), *Race, Ethnicity and Publishing in America*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, pp. 95-119.

PARÉ, F., 2003, *La distance habitée*, Le Nordir, Ottawa.

PÉLOQUIN-FARÉ, L., 1990, « Les attitudes des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre envers la langue française », *in* Noël Lynn Corbett (dir.), *Langue et identité : le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Presses de l'Université de Laval, Québec, pp. 145-158.

PÉLOQUIN-FARÉ, L., 1998, *L'identité culturelle : les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre*, Didier, Paris.

RICOEUR, P., 1985, *Temps et récits*, Seuil.

RICOEUR, P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Seuil.

ROBY, Y., 2000, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre : rêves et réalités*, Septentrion, Sillery.

SIMON, S., 1994, *Le trafic des langues. Traduction et culture dans la littérature québécoise*, Boréal, Montréal.

TESSIER, J., 1997, « Compte-rendu d'*Un Jacques Cartier errant / Jacques Cartier Discovers America* », *Francophonies d'Amérique*, 7, pp. 205-207. http://id.erudit.org/iderudit/1004766ar

VALDMAN, A., « Restructuration, fonds dialectal commun et étiolement linguistique dans les parlers vernaculaires français d'Amérique du Nord », dans *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, pp. 3-24.

WEIL, F., 1989, *Les Franco-Américains*, Belin, Paris.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Michel Beniamino, Philippe Blanchet, Fabrice Corrons, Solange Hibbs, Jean Le Dû, Foued Laroussi, Fabienne, Leconte, Gudrun Ledegen, Marinette Matthey, Marie-Louise Moreau, Francesc Parcerisas, Ramon Pinyol, Mercè Pujol, Edmond Raillard, Didier de Robillard, Richard Sabria, Cécile Van den Avenne, Alain Viaut, Marie-Jeanne Verny, Marie-Claire Zimmermann.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen
http://glottopol.univ-rouen.fr

ISSN : 1769-7425